



Le maraîchage sur petites surfaces à la loupe

■ De plus en plus de projets de micro-fermes maraîchères biologiques apparaissent dans le paysage agricole français. En 2019, d'après l'ONAB, 6 426 fermes maraîchères bios avaient une SAU inférieure ou égale à 1,5 ha. Sur les Pyrénées-Atlantiques, plus de 150 exploitations produisent des légumes bios. La majorité est constituée de maraîchers cultivant des légumes en plein champ et sous abri avec vente directe ou sur les marchés, commercialisation parfois complétée en distribution en semi-gros.

La multiplication de ces structures, dont certaines à tendance permacole, pose la question du manque de références sur ce type de système. La chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques s'investit donc dans le projet MMBio (Micro-ferme en Maraîchage BIOlogique) visant la création de références techniques et économiques. Il a débuté en 2019 et va durer jusqu'en 2023.

Ce projet est piloté par l'ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologique) et compte de nombreux partenaires dans toute la France, dont le réseau de l'enseignement agricole, celui des chambres d'agriculture et celui des GAB/Civam. Un deuxième volet du projet est conduit en partenariat avec le CTIFL, le SERAIL, l'Inrae et la chambre d'agriculture de Côte d'Or pour des essais en station. À noter qu'un travail similaire a été lancé en région PACA depuis 2018. Les résultats sont similaires entre les 2 projets.

Bien que le projet n'en soit qu'à sa première année de terrain, les premiers résultats apparaissent. Les micro-fermes maraîchères n'ont pas de définition précise, elles ont toutefois plusieurs points en commun, à savoir, une surface inférieure à 1,5 ha de légumes dont moins de la moitié est cultivée sous abri, peu de mécanisation, une commercialisation en circuit court et essentiellement en vente directe. Par ailleurs, ces exploitations font suite à une reconversion professionnelle avec une forte motivation pour un projet de vie (métier qui a



du sens, répondant à des convictions) supplantant l'objectif de revenus. Pour être considéré comme une micro-ferme maraîchère, plus des deux tiers des revenus doivent être issus de l'activité maraîchère. La difficulté a été de trouver des fermes de plus de 3 ans d'existence à enquêter.

Premières références

Une première année d'enquêtes approfondies visant à évaluer la performance, la viabilité et la durabilité de ces systèmes a été réalisée en 2020. L'enjeu est également d'objectiver le fonctionnement de ces systèmes par rapport aux facteurs clés de réussite et d'échec. Les 3 réseaux ont permis d'enquêter une trentaine de fermes dans différents contextes pédoclimatiques français dont une en Béarn et une autre au Pays basque.

Premier constat, ce courant de ferme est relativement récent notamment depuis la médiatisation de la ferme du Bec Hellouin. Ainsi, 26 fermes enquêtées ont été créées après 2010. 17 l'ont été par des personnes qui étaient extérieures au milieu agricole. La moyenne d'âge à l'installation est de 33 ans. La superficie exploitée est de 6 800 m² dont 17 % sous abri. Les producteurs cultivent en moyenne 39 légumes qui sont majoritairement à feuilles, puis racines puis fruits et bottes. Ce chiffre

reste le plus souvent stable, mais depuis 2018 il augmente. Seul un producteur a diminué le nombre de légumes cultivés.

Au niveau des résultats économiques qui restent à confirmer, le chiffre d'affaires moyen était, en 2018, de 43 000 € (incluant les fruits et les œufs par exemple) dont 37 000 € réalisés par la vente de légumes. Le chiffre d'affaires moyen par unité de surface est de 7,50 €/m² et la médiane est à 6,10 €/m², mais ces moyennes cachent une forte disparité. Le temps de travail annuel total sur l'exploitation est en moyenne de 3 200 heures avec une médiane à 2 700 heures. Ces données annuelles ne montrent pas la disparité mensuelle avec des mois d'été très intenses en temps de travail (jusqu'à 70 h/semaine). Les risques liés à la gestion du temps sont essentiellement un déséquilibre avec la vie personnelle. La commercialisation est parfois trop chronophage. Ces résultats seront étayés par une approche pluri-annuelle et complétés, notamment, par un repérage de l'innovation en partenariat avec l'atelier paysan, l'objectif est de regarder des pratiques ou des outils intéressants à développer par des maraîchers et de les objectiver par l'expérimentation soit en station soit chez les producteurs.

Pour le moment, les travaux ont porté sur les volets agronomiques avec l'association d'espèces et la densification des cultures. Sera également étudié l'impact des apports massifs de matière organiques (notamment pour le maraîchage sur sol vivant ou sur couches chaudes qui sont souvent pratiqués). Rendez-vous est pris en 2022 pour approfondir ces différents points.



Ludivine Mignot, conseillère bio chambre d'agriculture des Pyrénées-Atlantiques